

## Pour un syndicalisme de transformation sociale

Philippe Crevier, Hubert Forcier et Samuel Trépanier

Numéro 783, mars-avril 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/81027ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Crevier, P., Forcier, H. & Trépanier, S. (2016). Pour un syndicalisme de transformation sociale. *Relations*, (783), 36-38.



# POUR UN SYNDICALISME DE TRANSFORMATION SOCIALE

*Dans un contexte de crises multiples, le modèle des relations de travail au Québec est de plus en plus inadapté. Une refondation des bases de l'action syndicale s'impose pour réaliser des avancées syndicales et sociales.*

**Philippe Crevier, Hubert Forcier, Samuel Trépanier**

Les auteurs, syndicalistes à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), ont dirigé la publication du livre *Renouveler le syndicalisme. Pour changer le Québec* (Écosociété, 2015)

La négociation des conventions collectives des travailleuses et des travailleurs de l'État québécois a toujours été un moment fort, politiquement parlant, depuis que le droit à la syndicalisation de la fonction publique a été acquis. Ces négociations sont un temps privilégié pour réfléchir au rôle de l'État et à la manière dont il devrait s'orienter. Ainsi, penser aux stratégies de négociation et aux communications sociales qui s'ensuivent, c'est nécessairement défendre une position par rapport aux orientations politiques de notre société.

Dans le cadre des négociations du gouvernement Couillard avec le secteur public, un schisme est vite apparu entre la position d'austérité du gouvernement et celle de « développement social » préconisée par les représentants syndicaux. À tel point que plusieurs syndicats ont adopté en assemblée des résolutions en faveur d'une grève sociale. Il nous semble plus pertinent que jamais de se questionner sur le type de société et le type de syndicalisme que nous voulons, dans un contexte où la société québécoise est de plus en plus confrontée à une crise globale à trois visages : une crise écologique qui naît d'une crise économique qui s'enchevêtre pour sa part à une crise politique.

Sur le plan écologique, l'extractivisme forcené, l'accélération de la consommation, l'effet des changements climatiques et de la production de déchets, entre autres, soumettent les écosystèmes à de grands périls. En ce qui a trait à l'économie, les inégalités sociales ne cessent de s'accroître en raison de la structure même du capitalisme, qui reproduit inlassablement de nouvelles formes de domination économique par l'accentuation des disparités de revenus. Les clivages sociaux s'intensifient, menaçant la cohésion sociale. Enfin, la crise politique en est une de représentation, laquelle convainc près de 70 % des Québécoises et des Québécois qu'un nouveau mode de scrutin devrait être mis en place, selon un sondage CROP publié par *Le Soleil* le 8 avril 2015. Sommairement esquissés ici, ces trois aspects de la crise globale et leurs fondements constituent une menace pour tous les mouvements sociaux et la société de manière plus large.

Dans ce contexte, que font les différents partis qui se disputent le pouvoir – nous entendons ici le Parti québécois (PQ),

le Parti libéral du Québec (PLQ) et la Coalition Avenir Québec (CAQ)? Ils se gargarisent de mesures mièvres qui ne répondent en aucun cas aux impératifs de la crise globale à laquelle nous sommes confrontés et ne savent pas proposer d'alternatives valables à plus long terme. La société civile et les mouvements sociaux doivent donc plus que jamais mettre de l'avant des propositions qui répondent à cette triple crise et qui permettent de changer substantiellement les structures de notre société. Et le plus grand mouvement social – le mouvement syndical – doit prendre fait et cause pour des solutions appropriées et urgentes.

## Un syndicalisme de transformation sociale

Les auteurs de l'ouvrage collectif *Renouveler le syndicalisme. Pour changer le Québec*, que nous avons codirigé, font le pari que le changement de nos pratiques sociales au Québec sera porté par un syndicalisme de transformation sociale ou ne sera pas. Celui-ci s'oppose à un syndicalisme restrictif, basé uniquement sur la défense des intérêts corporatifs des membres, sans égard pour le politique. Car envisager le syndicalisme de la sorte, c'est nier qu'il s'est développé précisément en revendiquant auprès des gouvernements et du patronat de meilleures conditions de vie et de travail pour tous ainsi qu'une reconnaissance légale, alors que le droit d'association lui-même était remis en cause. La plupart des droits sociaux que nous tenons pour acquis aujourd'hui ont été obtenus de chaude lutte : la journée de travail de huit heures, les congés de maladie, des conditions de travail sécuritaires, l'interdiction de faire travailler les enfants, etc.

**Le système wagnérien des relations de travail étant désormais de plus en plus désuet et inadapté, le syndicalisme ne peut plus avancer.**

Poser la question du type d'engagement du mouvement syndical dans un processus de transformation sociale en contexte de crise globale, c'est également poser la question des moyens mis en place par ou pour les syndicats. Vouloir réorienter le syndicalisme dans notre société signifie de modifier les paramètres du système fordiste qui a eu cours surtout durant la période de forte croissance des 30 années suivant la fin de la Seconde Guerre mondiale et qui se base, notamment, sur la redistribution des gains de productivité auprès des salariés



afin « d'acheter » la paix industrielle. Si nous souhaitons voir émerger une action syndicale capable d'entraîner des changements sociaux majeurs, il importe d'apprendre à dépasser ce système. Qu'est-ce à dire exactement? Le syndicalisme actuel vit en quelque sorte la cristallisation de ce qu'on appelle le « pacte wagnérien<sup>1</sup> » des relations de travail. Cela signifie que le modèle mis en place lors de la Seconde Guerre mondiale oblige les parties, lors de la négociation, à négocier dans une perspective de paix sociale et industrielle. Pour y arriver, le mouvement syndical a dû faire des concessions en acceptant la limitation du droit de grève au strict cadre des négociations d'une convention collective, l'interdiction du droit de grève pour les travailleurs non syndiqués, le monopole de représentation collective avec une obligation de juste représentation individuelle (ce qui mène parfois à des dichotomies entre l'intérêt collectif et l'intérêt individuel), etc. Exit toutes les grèves portant sur des revendications pouvant avoir une portée sociale plus large, concernant la durée de la journée de travail, par exemple, alors que c'est précisément de cette manière que s'est développé le syndicalisme occidental.

Or, alors que s'étirole le tissu industriel traditionnel – qui était le fondement de ce système – et que le principal secteur syndiqué est le secteur public, où l'employeur est aussi le législateur, force est d'admettre que le modèle actuel des relations de travail n'est plus en adéquation avec les conditions dans lesquelles il a été créé. C'est d'autant plus le cas que le compromis fordiste a d'abord été rompu par l'État et les employeurs, qui se sont affairés à restreindre sans cesse la capacité d'action des syndicats, notamment en ayant recours aux lois spéciales et aux injonctions. Le système wagnérien des relations de travail étant désormais de plus en plus désuet et inadapté, le syndicalisme ne peut plus avancer sur les deux fronts qui caractérisent habituellement son action. En premier lieu, il ne peut plus avoir un rapport de force convenable en raison des ententes de libre-échange qui ont accru le pouvoir des entreprises et entraîné des délocalisations et une vive concurrence entre les travailleurs du monde entier, en affaiblissant les États-nations. En second lieu, il ne peut plus agir en profondeur pour modifier le cadre politique qui influence les conditions de vie de la population en général. De ce fait, sous l'influence de l'idéologie néolibérale, les inégalités sociales n'ont fait qu'augmenter depuis près de 40 ans.

Dépasser le système wagnérien des relations de travail pourrait prendre plusieurs formes: revendication du droit de grève sociale et politique, détermination de meilleures lois en matière de santé et sécurité au travail, développement de nouvelles normes du travail, extension des conventions collectives à de nouveaux travailleurs et secteurs d'activités, etc. De façon à répondre à la triple crise, on pourrait aussi penser à l'inclusion de demandes à portée sociale dans les clauses des conventions collectives du secteur public, à la mise en place de comités sectoriels de négociation visant la réduction des effets

nocifs des activités sur l'environnement, à la création de comités « environnement » obligatoires dans tous les milieux, etc.

### Changer le mode de scrutin

Par ailleurs, un des problèmes du syndicalisme actuel qui mine les conditions d'une transformation en profondeur de notre société est sa difficulté à établir ses priorités, et ce, à tous les niveaux. Certes, la négociation de conventions collectives, l'arbitrage de griefs, la santé et la sécurité au travail ainsi que la syndicalisation sont autant de choses primordiales qui ne sauraient être mises à l'écart. Cependant, il est également important de mettre en place une vaste campagne, dans toutes les organisations syndicales, afin de changer le mode de scrutin.



Des syndiqués du Front commun dénoncent l'évasion fiscale en occupant une banque HSBC à Montréal, le 21 octobre 2015. Photo: CCMM-CSN

A priori, cette idée peut paraître bien éloignée des actions syndicales. Or, sans renouvellement de la représentation politique, il y a fort à parier que le syndicalisme ne pourra que se cantonner à son rôle actuel, dans un rapport de force qui le désavantage. Le quasi-bipartisme parlementaire qui existe au Québec conduit au maintien des politiques néolibérales actuelles. Cette situation bloque toute avancée sur le plan de la reconnaissance de différents droits pour les travailleurs et les travailleuses de tous les secteurs d'activité. Il suffit de penser au refus des gouvernements successifs de moderniser les dispositions anti-briseurs de grève, de permettre la négociation sectorielle ainsi que la consolidation du syndicalisme dans les PME, de favoriser des avancées sur le plan de la syndicalisation des travailleurs migrants, tout cela sur fond de recul progressif des droits sociaux et d'augmentation des inégalités sociales.

Tous ces facteurs pourraient être modifiés par une réforme en faveur du mode de scrutin proportionnel. Ce n'est cependant pas une priorité pour les principaux partis politiques, qui ne font que des calculs partisans. En témoigne d'ailleurs l'absence de cet enjeu dans le programme du PLQ et le retrait de la promesse faite par le PQ à cet égard dans sa plateforme électorale. À nos yeux, se donner une démocratie plus représenta-



tive des différentes options politiques qui existent dans la société et dans laquelle le mouvement syndical pourrait jouer un rôle politique accru est un moyen important pour renouveler le syndicalisme et se donner un premier levier pour répondre aux enjeux de la crise globale. Le gouvernement serait ainsi davantage forcé d'engager un véritable dialogue social avec un mouvement syndical qui se ferait le porte-voix des acteurs de la société civile pour engager des négociations sociales larges portant sur la réduction des gaz à effet de serre, la réduction des inégalités, les différentes protections sociales et bien d'autres mesures.

**Se donner une démocratie plus représentative est un moyen important pour renouveler le syndicalisme et se donner un premier levier pour répondre aux enjeux de la crise globale.**

Il peut paraître étranger au syndicalisme de promouvoir pareille représentation politique, mais de cette façon, les pressions visant à améliorer les conditions de travail risqueraient d'avoir plus d'impact. Dans plusieurs pays où la proportionnelle est le système électoral, des alliances doivent être réalisées avec d'autres partis politiques pour pouvoir assurer la formation d'un gouvernement. Or, nous faisons le pari qu'une telle possibilité conduirait à la résurgence d'un appui plus grand aux tiers partis qui sont plus à gauche (Québec solidaire

et Option nationale), lesquels seraient favorables à des réformes législatives encourageant le syndicalisme par diverses mesures: syndicalisation automatique par secteur d'activités, obligation de révéler les données financières des entreprises lors des négociations, augmentation des protections prévues dans la *Loi sur les normes du travail*. En bref, dans ce type de système électoral, le syndicalisme serait plus à même d'influencer le programme législatif du gouvernement et pourrait ainsi pleinement jouer son rôle politique. Une convergence des luttes entre les mouvements sociaux serait de ce fait plus effective et aurait un meilleur rayonnement.

Si le syndicalisme des premières heures s'est basé sur l'action directe et militante dans la mise en place des institutions que nous connaissons aujourd'hui, force est d'admettre que la lutte n'est pas terminée et même que le syndicalisme doit reprendre l'offensive s'il souhaite participer à l'édification d'une société plus juste. C'est pourquoi nous appelons notamment à un effort de ralliement visant à dépasser le wagnérisme, qui est certes venu donner une reconnaissance au syndicalisme, mais qui a simultanément entraîné une stagnation sur le plan de la syndicalisation des salariés. Si le syndicalisme veut aller de l'avant et sortir de la longue pente descendante qui risque de le perdre, il doit radicalement transformer ses actions; ce faisant, il transformera aussi la société. ☺

1. Expression qui réfère au *National Labor Act* (aussi connu sous le nom de loi Wagner), adopté en 1935 aux États-Unis, qui inspira notre *Loi des relations ouvrières* en 1944.

**CRÉONS UN CLIMAT DE CHANGEMENT**

Au carême, soyons solidaires avec nos sœurs et nos frères des pays du Sud qui souffrent des changements climatiques.

**Votre générosité est une source d'espérance.**

**DONNEZ GÉNÉREUSEMENT**  
 devp.org | 1 888 234-8533

Carême de partage 2016 Développement et Paix  
 CARITAS CANADA